

**Conseil de quartier**  
**Maison Blanche-Ste Anne-Wilson**  
Séance du lundi 04 avril 2011  
**RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

M. Vincent Thierry, co-animateur élu, ouvre la séance.

**Diagnostic participatif de la propreté des rues**

Messieurs Debaty et Ait-Yahia, de la direction des déchets et de la propreté, présentent la deuxième phase du plan propreté lancé l'an dernier. Un bureau d'études a été missionné, courant 2009, pour effectuer un audit des rues. La ville a été découpée en 11 secteurs, et trois paramètres ont été notés (10, 5 ou 0): l'état des trottoirs, l'état des chaussées, l'état du mobilier urbain.

Les notes obtenues, moyenne supérieure à 9,5, ne correspondent pas au ressenti et ne permettent pas au service propreté d'évoluer. Il est donc proposé aux habitants de participer à l'évaluation de la propreté des rues : la propreté participative. Un document de notation, créé sur la base du premier audit, sera fourni aux conseillers de quartier et aux habitants souhaitant s'investir dans cette démarche novatrice. Le service propreté souhaite avoir le maximum de remontées des habitants afin d'adapter ses moyens à la réalité du quotidien des habitants.

**Echanges avec les conseillers de quartier et le public :**

Dorénavant, vis-à-vis des habitants critiques sur la propreté du quartier, les conseillers de quartier peuvent leur proposer la fiche de notation et de participer à ce diagnostic participatif.

Le traitement des nuisances occasionnées par les pigeons relève du service hygiène et santé de la ville de Reims ou à l'organisme logeur sur sa propriété.

La distribution « main à la main » de journaux gratuits le vendredi surcharge les corbeilles de l'espace public.

Le cadencement du vidage des poubelles proches des équipements publics du secteur serait à revoir, régulièrement car elles débordent.

Le tri sélectif n'est pas mis en œuvre pour les déchets du marché du vendredi boulevard Wilson. La difficulté est qualitative. Par exemple, le moindre carton souillé d'huile au sein d'une benne de déchets destinée au tri sélectif oblige à traiter l'ensemble de son contenu en incinération comme une benne classique. Les efforts et les coûts seraient augmentés pour un résultat peu probant. La mise en œuvre du tri sélectif ne peut se mettre en place progressivement qu'avec une évolution des habitudes. Le conseil de quartier souhaite connaître la réglementation nationale et locale sur les obligations de nettoyage liées à l'occupation du domaine public, car actuellement le coût du nettoyage des marchés hebdomadaires est pris en charge principalement par la collectivité.

La sensibilisation et la prévention sont primordiales, notamment vis-à-vis des enfants, afin de responsabiliser les personnes et de faire évoluer les habitudes sur ces questions de tri sélectif.

**Réseau cyclable : sécurisation et continuité des voies cyclables**

Une balade de quartier, le 5 mai 2010 en présence des élus et des services a permis d'étudier les difficultés de continuité des cheminements cyclistes le long du boulevard Wilson. Les points repérés sont encore à l'étude par les services techniques. A l'issue, le conseil de quartier souhaite pouvoir donner son avis à partir de plusieurs propositions de solution.

L'accès à la bande cyclable sur le haut du boulevard après le rond point du supermarché a déjà été modifié. Il est également prévu la création prochaine d'un cheminement vélo sur le boulevard Marchandau dans le sens boulevard Wilson/chaussée Bocquaine.

Les échanges se sont portés sur la cohabitation piétons/cyclistes dans les espaces partagés.

### Questions diverses et expression publique

#### Projet Europan/Chaussée St Martin

M. d'Elloy fait le retour des 3 réunions de concertation conseillers de quartier/association Bien Vivre à Ste Anne/Ville de Reims/Effort Rémois/équipe d'urbanistes Europan sur le projet de ré-aménagement du secteur de la Chaussée St Martin.

Pour compléter le diagnostic des urbanistes reprenant des notions importantes pour les habitants du secteur (maintien d'un esprit faubourg, d'espaces verts et des jardins, mise en valeur de l'existant, prise en compte des déplacements en mode doux, ...), 6 points ont été mis en avant lors de la dernière rencontre :

- 1 - L'étude ne fait mention d'aucune orientation en ce qui concerne le nombre et le type d'immeubles et de logements envisagés, le nombre d'habitants visé.
- 2 - L'espace entre A4 et Vesle n'a pas été véritablement traité.
- 3 - Les contraintes géologiques ne sont pas évoquées : proximité de la nappe phréatique et risques de pollution, niveau des terrains et caractère marécageux, fragilité du sillon de la Vesle.
- 4 - L'étude n'avance pas de superficie des espaces verts et jardins, qui, actuellement de l'ordre d'1,5 hectare sur un site de 5,5 hectares, ne devrait pas être amputée, bien au contraire, quartier durable et sillon de la Vesle oblige.
- 5 - L'étude propose un franchissement du boulevard par des tunnels. Rappelons qu'ils sont toujours difficiles à entretenir et à aménager en espaces publics agréables. Il faut explorer.
- 6 - La consultation des riverains, des jardiniers, des responsables du service de secours, des établissements scolaires limitrophes et de la mosquée se doit d'être mise en œuvre.

#### Atelier urbain de proximité (AUP)

Dans le cadre du projet de jardin public du secteur de SIR II, deux AUP se sont tenus, sur le terrain, avec des locataires du secteur, des conseillers de quartier, les services de la ville, des représentants de l'office logeur, l'architecte-paysagiste en charge de ce projet et Monsieur Quénard. Les différents échanges ont permis de mettre en forme le projet. Même s'il n'est pas clôturé, les éléments paysagers permettront de clairement délimiter cet espace, notamment vis-à-vis des enfants en bas âge.

#### Balade avenue du 18 Juin 1940

Suite à la séance de conseil de quartier en présence de Madame la Maire, une balade de quartier a été organisée par le conseil de quartier en présence des services. Pour l'ensemble des points observés, concernant l'école Maison Blanche et les problématiques de stationnement anarchique, la majorité des solutions préconisées ont été mises en œuvre. Information à l'issue de la séance : L'installation de plots en bois sur le mail central de l'avenue du 18 Juin 1940 (15 000€) n'a pas été retenue dans les priorités budgétaires de 2011.

#### Expression publique

Les charges de centralité de la ville de Reims par rapport aux Communes hors agglomération, l'état de la voirie du secteur Maison Blanche et la possibilité au conseil de quartier d'exprimer des priorités de réfection, la position de l'arrêt de bus « Wilson » ont été sujets de débat.

Plusieurs propositions ont été émises sur la communication du conseil de quartier : la rédaction d'un compte-rendu de la séance avec Madame la Maire, la création d'un blog du conseil de quartier, les questions du public en ouverture de chaque séance plénière (plutôt qu'en fin) et l'opportunité d'une action de prévention/sensibilisation sur la circulation des motos lors de l'inauguration du mail central de SIR I.